

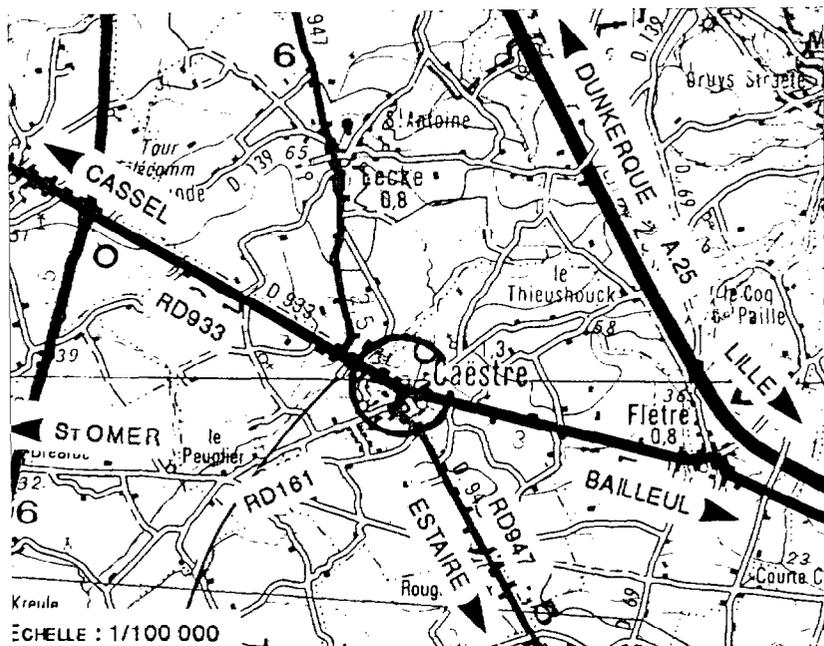


STRA

Centre
de la Sécurité
et des Techniques
Routières

AMÉNAGEMENT DE CARREFOUR

*Giratoire de taille réduite
avec fort trafic PL*



Plan de situation
IGN

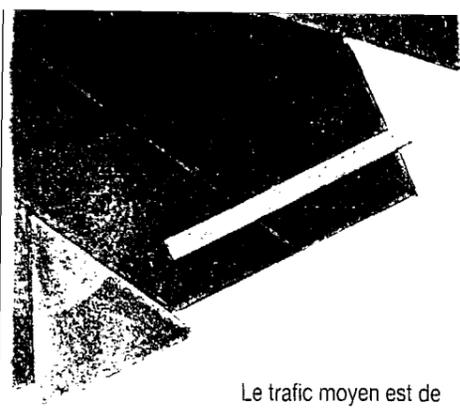
LOCALISATION DU SITE ET CARACTÉRISTIQUES

L'aménagement d'un giratoire de taille réduite est situé à l'intersection des RD 933 et RD 947 à Caestre dans le département du Nord. Cette intersection constituée de deux routes à grande circulation est un nœud d'échanges entre la Flandre intérieure (Hazebrouck), l'agglomération dunkerquoise et la Belgique. Itinéraire de convois exceptionnels de catégorie E, ce carrefour supporte, les week-ends, un fort trafic supplémentaire vers les plages du littoral.

V

01

JANVIER 94



Le trafic moyen est de 6 000 véhicules/jour par entrée avec 11% de trafic poids lourds; il passe le dimanche à 13 000 véhicules/jour.

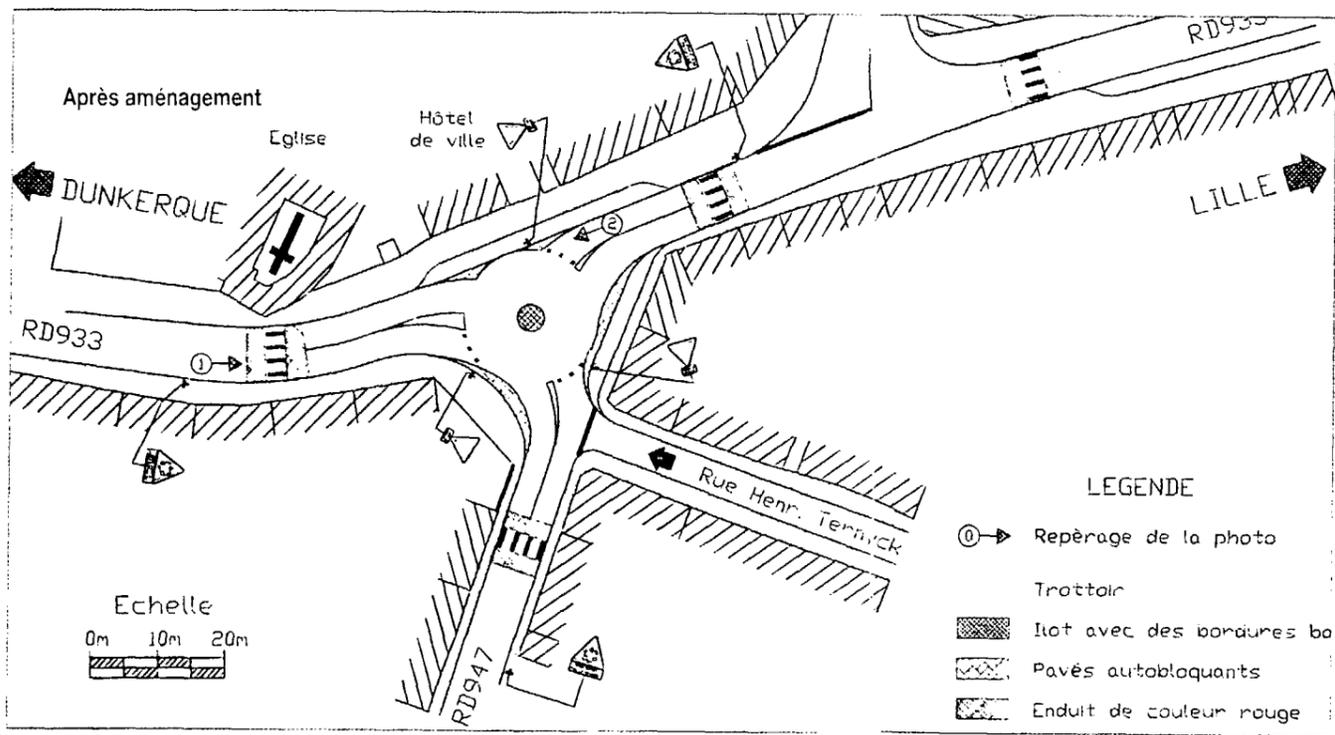
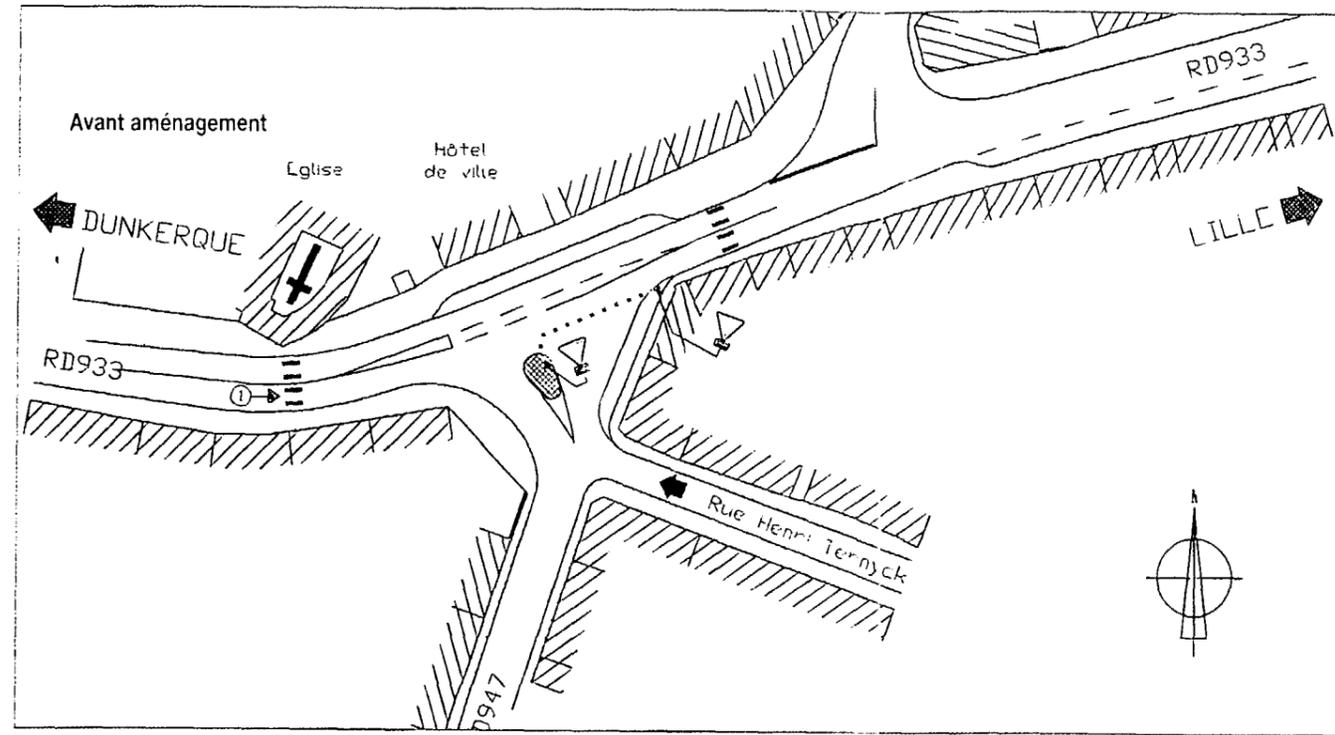
PROBLÈMES RENCONTRÉS AVANT AMÉNAGEMENT

Ce carrefour, situé en agglomération, était un carrefour en «T» formé par la RD 933 prioritaire (axe Lille-Dunkerque); l'importance des trafics d'échanges et l'apport ponctuel des trafics de week-end rendaient très difficile l'accès des véhicules non-prioritaires sur la RD 933.

Sur l'axe prioritaire, les usagers avaient tendance à maintenir des vitesses excessives accentuant le danger de la traversée du carrefour et des cheminements piétons du fait des sorties de route.

Enfin l'aménagement d'une courte voie de tourne-à-gauche en peinture (sens RD 933 vers RD 947) provoquait rapidement, en raison du manque d'emprise, un blocage de la file directe et augmentait le risque de collision face à face.

Sur la période 1985-1989 (5 ans), on recense 4 accidents corporels ayant



fait 6 blessés graves et 1 blessé léger mettant en cause en particulier 2 piétons et un cyclomoteur.

DESCRIPTION DE L'AMÉNAGEMENT

Le manque d'emprise, les problèmes de sécurité liés à la vitesse excessive, ainsi que les problèmes de

fluidité liés à l'importance du trafic d'échanges ont conduit à tester la mise en œuvre d'un giratoire de 2 m de rayon, franchissable par les transports exceptionnels (signalisation B 21-1



Avant aménagement repère n° 1



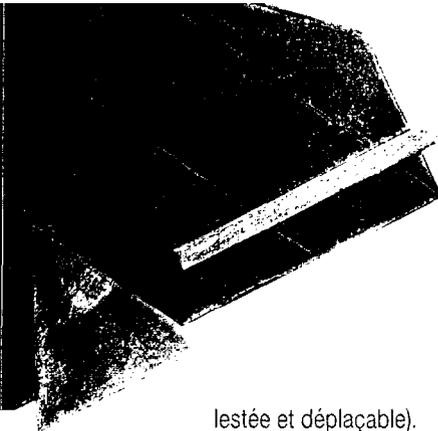
Pendant aménagement repère n° 1



Après aménagement repère n° 1



Après aménagement repère n° 2



lestée et déplaçable).

L'aménagement a comporté plusieurs étapes pour renforcer sa perception : peinture au sol du panneau AB 3a puis balisettes. Par la suite, le renouvellement de ce signal peint ne s'est pas avéré nécessaire (il reste toutefois indispensable en première phase pour la compréhension des lieux).

■ COÛT ET FINANCEMENT

Le coût de l'aménagement s'est chiffré à 190 000 F TTC (valeur 1990) à la charge du Conseil Général du Nord y compris la réfection de 4 passages piétons sur les voies adjacentes.

■ ÉVALUATION

Depuis la réalisation des travaux en mars 1990 (3 ans), on n'a plus constaté d'accidents corporels. Du fait de la perte de priorité sur chaque branche, les vitesses d'approche ont

baissé et la fluidité du trafic s'est améliorée quelles que soient les fluctuations saisonnières (suppression des longueurs des files d'attente en particulier).

■ COMMENTAIRES

La réalisation de cet aménagement a donné satisfaction à l'ensemble des acteurs : techniciens, élus, usagers, riverains.

En l'absence d'emprise disponible, cet aménagement peut être recommandé dans des conditions de trafics et de problèmes de priorité identiques.

Toutefois, l'esthétique laisse à désirer et sa compréhension par les usagers reste difficile les premiers mois.

Dans l'attente d'un traitement de caractère plus urbain à l'aide d'îlots pavés franchissables, il y a lieu de prévoir le remplacement rapide des

balisettes, celles-ci étant souvent abîmées. Il faut noter enfin que les panneaux B 21-1 sur l'îlot, déplacés lors du passage d'un convoi exceptionnel, sont rarement remis en place par le service transporteur. Le voisinage immédiat des services municipaux pallie heureusement à ce dysfonctionnement.

À l'origine, les passages pour piétons avaient été précédés de part et d'autre d'une bande pavée de couleur rouge ; celle-ci a été remplacée par un enduit de couleur rouge en raison du bruit occasionné et des problèmes de tenue avec les poids lourds.

Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences. Celles-ci ont été réalisées dans un contexte précis et ne peuvent être reproduites sans précaution. Ce document ne peut engager la responsabilité ni de son auteur ni de l'administration.

© Cet ouvrage est la propriété de l'administration. Il ne pourra être utilisé ou reproduit même partiellement sans l'autorisation du SETRA

Auteurs de l'aménagement
Conception : CDES du Nord en liaison avec le Conseil Général du Nord - Unité territoriale de Dunkerque - M. Cosyns - Tél. : 28 68 04 18
Réalisation : DDE du Nord - Subdivision Territoriale d'Hazebrouck
M. Lemarchand - Tél. : 28 41 88 33

Auteur de la fiche
DDE du Nord - CDES - M. Vromant - Tél. : 20 40 53 93
CETE Nord Picardie - MM. Delattre et Lenoble

ISSN : En cours

Document disponible sous la référence E 9409 au bureau de vente des publications du SETRA
46, avenue Aristide Briand - BP 100
92223 Bagneux Cedex - France
Tél. : (1) 46 11 31 53 - 31 55
Télécopie : (1) 46 11 31 69

Prix de vente : 20 F

Agence Parisienne d'Édition (1) 43 20 77 80